



		MAINTENANCE ECLAIRAGE PUBLIC FORMULE SIMPLIEE	
<b>Tronc commun</b>	<b>prestations d'exploitation</b>	<b>INCLUDES</b>	<b>Participation du SDESM (1) sur le montant HT</b>
	G0 : gestion du marché et participation aux réunions du SDESM et des Communes	OUI	100%
	G0 : inventaire initial et mise à jour de la GMAO (base de données et cartographie)	OUI	100%
	G0 : saisie des interventions dans la GMAO au fil de l'eau	OUI	100%
	G0 : numérotation physique des installations	OUI	100%
	G0 : réponses aux DT / DICT	OUI	100%
	G0 : gestion des accès au réseau	OUI	100%
	G0 : consignations et déconsignations	OUI	100%
	<b>prestations d'Entretien-Maintenance</b>		
	G2 : visites de nuit ou de jour	OUI	100%
	G2 : entretien préventif (nettoyage, remplacement des sources et autres consommables,...)	OUI	100%
	G2 : entretien curatif (dépannages forfaitaires hors astreinte)	OUI	100%
	G2 : mise à disposition de l'astreinte (hors interventions)	OUI	100%
	G2 : contrôles électriques périodiques	OUI	100%
	G2 : contrôles mécaniques	OUI	100%

		PARTICIPATION DU SDESM (1)	
<b>PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES</b>	<b>OPTIONS</b>		
	<b>G1: gestion de l'énergie</b>	<b>INCLUDES</b>	<b>Participation du SDESM (1)</b>
	G1 : vérification annuelle des puissances installées et souscrites	NON	0%
	G1 : adaptation des puissances auprès du fournisseur et du distributeur	NON	0%
	G1 : contrôle systématique des factures d'électricité	NON	0%
	G1 : dossier de réclamation auprès du fournisseur ou du distributeur	NON	0%
	G1 : engagement sur les consommations	NON	0%
	<b>G4 : élaboration du Schéma de rénovation des Communes</b>		
	G4 : établissement du SDAL de la Commune	NON	Selon tableau de co-financement
	G4 : élaboration du programme et du planning de rénovation	NON	Selon tableau de co-financement
	<b>G5 : illuminations festives</b>		
	G5 : prestations de contrôle des pose/dépose des illuminations en qualité d'exploitant	NON	0%
	<b>G6 : géolocalisation des réseaux</b>		
	G6 : prix au ml pour le réseau aérien	NON	0%
	G6 : prix au ml pour le réseau souterrain	NON	0%
	<b>G2 : installations sportives</b>		
	G2 : entretien préventif (nettoyage, remplacement des sources et autres consommables,...)	NON	0%
	G2 : entretien curatif (dépannages hors astreinte)	NON	0%
	<b>G2 : éclairage de mise en valeur</b>		
	G2 : entretien préventif (nettoyage, remplacement des sources et autres consommables,...)	NON	0%
	G2 : entretien curatif (dépannages hors astreinte)	NON	0%
	<b>G3 : gestion des sinistres - vandalismes</b>		
	G3 : montage du dossier de réclamation et suivi des assurances	NON	0%

GMAO Gestion maintenance assistée par ordinateur  
DT Déclaration de projet de travaux  
DICT Déclaration d'intention de commencement de travaux  
SDAL Schéma Directeur d'Aménagement Lumière

(1) l'utilisation de la GMAO conditionne l'obtention de la participation réservée aux communes reversant la taxe électrique